Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/03/2025 - 5748 - 2023 B 05325 - 977 709 989 - LTZ

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2024

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 07 MARS 2025
SOUS LE N° 5748

Désignation de l'entreprise LTZ — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 5 B RUE PAUL BERT 94700 MAISONS ALFORT
SIREN 977709989
Durée de l'exercice en nombre de mois* 9 — Durée de l'exercice précédent* 0

Exercice N clos le 31 12 2023

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
Immobilisations corporelles *	028		030	
Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
STOCKS — Marchandises *	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070	
Créances (2) — Autres* (3)	072	10	074	10
Valeurs mobilières de placement	080		082	
Disponibilités	084	780	086	780
Charges constatées d'avance*	092		094	
Total II	096	790	098	790
Total général (I + II)	110	790	112	790

PASSIF		Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel*	120	1 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	
Réserves réglementées*	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
Report à nouveau	134	
Résultat de l'exercice	136	(271)
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
Total I	142	729
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169)	172	
Comptes courants d'associés	173	60
Autres dettes	175	
Produits constatés d'avance	174	
Total III	176	60
Total général (I + II + III)	180	790

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LTZ

Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2023

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :.....)					242	271
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244	
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	271
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(271)
Produits financiers (III) 280					Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies) 347					300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(271)

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 314: 271

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU-TE (44 octies A) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)* 981		JEI (44 sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
Dont divers	Créanc report en arrière du déficit 346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655			350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C) 647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648			
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354: 271
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372

© Sage

EB

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Immobilisations - Amortissements

LTZ

Période du 17/04/23 au 31/12/23
Edition du 23/02/25
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL				

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

LTZ

Période du 17/04/23 au 31/12/23
Edition du 23/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Règles & Méthodes Comptables

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

LTZ

Tenue de compte EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Certifié conforme à l'original

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

LTZ

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 Euros
Siège social : 5 rue Paul Bert– 94700 Maisons-Alfort
R.C.S. CRETEIL 977709989

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
en date du 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-huit Juin, à onze heures,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée, **"LTZ"**, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur LETOUZEY Marc, propriétaire de 90 actions
Madame BIJAOUI Eliette, propriétaire de 10 actions

100 actions

L'assemblée est présidée par **Monsieur LETOUZEY Marc,** président, actionnaire de la société

Le président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble les 100 actions, composant l'intégralité du capital social, et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur le Président dépose et met à la disposition de l'assemblée :

- les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023**,
- le rapport de gestion de la présidence,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l ' **ORDRE DU JOUR** suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de l'exercice 2023,
- approbation des comptes et du rapport de gestion,
- affectation des résultats de l'exercice,
- quitus à la présidence,
- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée donne acte à la présidence de ce que la communication des comptes sociaux et des documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur a bien été respectée et, notamment la mise à la disposition des actionnaires desdits documents pendant les quinze jours qui précèdent l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - approbation des documents présentés à l'assemblée - affectation des résultats - dividendes

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de **l'exercice 2023**, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître pour ledit exercice un résultat net comptable **déficitaire de 271 Euros**.

Elle décide d'affecter ce résultat au compte « **report à nouveau débiteur** »

- distribution de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée prend acte **qu'il n'est pas effectué de distribution de dividende pour cet exercice**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

TROISIEME RESOLUTION- Conventions "ARTICLE L 223 - 19 "

L'assemblée générale prend acte purement et simplement de l'absence de convention **relevant de l'article L223-19 du code du commerce**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION- Quitus de la présidence

L'assemblée donne quitus entier et définitif à la présidence pour sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - Pouvoirs

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les actionnaires.

LETOUZEY Marc



BIJAOUI Eliette

